

# ADMINISTRATION DÉPARTEMENTALE

## PRÉFECTURE

Boulevard du Docteur-Molle-Boulevard Oudinot

Téléphones : 234-21 15 lignes)

### Entrée : Boulevard Oudinot

Rez-de-chaussée : Cabinet du Préfet.

Escalier A. 1<sup>er</sup> étage : Secrétariat Général chargé de l'Administration :  
M. MERCADIER.

Escalier B. 2<sup>e</sup> étage : Secrétariat Général de la Police et Réformes :  
M. LE BISSONNAIS.

Directeur du Cabinet : M. JUILHART.

Chef de Cabinet : M. l'Administrateur Principal PAILHES.

Chef du Personnel : M. BARRIE.

Secrétaire particulier : M. MAZAUDIER.

Secrétaire particulière : Mlle CRUCK.

2<sup>e</sup> étage : Service spécial groupant les Allocations Militaires Européennes,  
les Prisonniers de Guerre.

## CONSEIL DE PRÉFECTURE

M. le Président : M. FALQUE.

Conseillers : MM. BAZILE, CASANOVA.

### Entrée : Boulevard Molle

Rez-de-chaussée : ARCHIVES : Archiviste en Chef : M. TINTHOIN.

Escalier A. 1<sup>er</sup> étage : Chef de Division : M. DIDELON.

Division de la Colonisation, de l'Hydraulique agricole, des Affaires  
militaires et des Questions diverses.

Escalier B. 1<sup>er</sup> étage : Chef de Division : Mlle TOUBOUL.

Division des Travaux Publics, Service spécial, Automobiles et  
Hydrocarbures.

Escalier B. 1<sup>er</sup> étage : Inspection de l'Assistance Publique.

Inspecteur : M. GARIDOU.

Escalier A. 1<sup>er</sup> étage : Direction des Services Economiques.

Directeur : M. LAGARDE.

Escalier A. 2<sup>e</sup> étage : Chef de Division : Mlle ROY.

Division de la Santé Publique et de l'Enseignement.

Escalier A. 2<sup>e</sup> étage : Service des Réquisitions.

Chef de Service : M. FIGEAC.

Escalier A. 3<sup>e</sup> étage : Bâtiments départementaux.

Architecte départemental : M. PROUST.

Architecte adjoint : M. LAMÈRE.

Escalier B. 1<sup>er</sup> étage : Chef de Division : M. JAUBERT.

Division des Finances.

Escalier B. 2<sup>e</sup> étage : Chef de Division : M. ARMAND.  
Division de l'Administration Communale.

Escalier B. 2<sup>e</sup> étage : Service des Réformes.  
Administrateurs principaux : MM. TRONCA et ALDOU.

Escalier B. 2<sup>e</sup> étage : Chef de Division : M. BERT.  
Division de la Police.

## **SANTÉ PUBLIQUE**

### **Direction Départementale de la Santé**

Avenue Général Ferradou (Gambetta)

Directeur : Dr MIRANTE, - Chef de Division : M. BEGUIN.

Administration Sanitaire - Hygiène Générale - Epidémies -  
Vaccinations - Assistance médicale et sociale - Hygiène sociale.

## **SERVICE DE LA TOPOGRAPHIE ET DE L'ORGANISATION FONCIÈRE**

1, Place de la Bastille. - Tél. : 224-83

Inspecteur Régional : M. PIQUET.

Secrétaire permanent de la Défense Nationale : Cdt KIÉNER.

## **DIRECTION DES SERVICES AGRICOLES**

6, Rue du Général Faudouas (Montplaisant)

Directeur : M. l'ingénieur CHEVET.

## **DIRECTION DÉPARTEMENTALE DU RAVITAILLEMENT GÉNÉRAL**

5, Rue Eugène-Etienne. - Tél. : 207-71 - 232-37 - 247-12

Directeur : M. BLANCHOT.

## **CONSEIL GÉNÉRAL**

Bureau du Conseil (1948-1949)

Président : M. Henri JEANMOT.

Vice-Présidents : 1<sup>er</sup> M. SAAD EL HACHEMI (Si Ali) 2<sup>e</sup> M. Janvier  
FERRARA ; Etienne CAMBON, BELHAMITI HADJ MOHAMED.

Secrétaires : MM. BOUHARAOUA EL ABIB, BELABED MOHAMED, Paul  
HUGOUNENQ, Jules THÉRON, Yvon DRASSET.

Questeurs : MM. Marcel FLINOIS, CHENTOUF ADDA.

## **COMMISSION DÉPARTEMENTALE**

Président : M. J. FERRARA.

Secrétaire : M. A. AMOUYAL.

Membres : MM. ALLOÛLA Larbi, BELABED Mohamed, BELHAMITI Hadj  
Mohamed, P. CUQ, A. DEMEURÉ, GHELAMALLAH el Hadj,  
SANCHEZ-VAILLOT.

# L'OFFICE ALGÉRIEN D'ACTION ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE

---

## OFALAC

<b>ALGER</b> .....	26, Boulevard Carnot. Téléphones : 399-31 - 32.
<b>ORAN</b> .....	Gare Maritime. Téléphone : 226-85.
<b>PHILIPPEVILLE</b> ..	Gare Maritime. Téléphone : 7-59.
<b>PARIS</b> .....	28, Avenue de l'Opéra. Tél. : Opéra 79-40 et 41.
<b>MARSEILLE</b> .....	2, Rue Beauvau. Téléph. : Colbert 55-90 et 91.

---

L'Office algérien a été créé par le décret du 29 octobre 1931 et dès lors a joué un rôle prépondérant dans l'organisation de l'économie algérienne.

« Assurer la propagande générale de l'Algérie tant au point de vue économique que touristique, fournir aux producteurs, industriels et commerçants, les renseignements susceptibles de concourir au développement du commerce extérieur de ce pays, centraliser et mettre à la disposition du public les informations de toute nature concernant le tourisme », tel était le rôle de cet organisme.

A son programme l'Ofalac avait le rassemblement de forces très diverses. La compréhension de tous fut indispensable à la mise en route de cet organisme, nécessaire à un pays moderne pour suivre le cours de l'économie mondiale.

L'évolution actuelle de l'Algérie, qui s'achemine prudemment vers le stade industriel, ne fait que commencer et 75 % de l'activité économique sont encore basés sur l'agriculture et ses industries connexes.

C'est donc dans ce secteur que l'activité de l'Ofalac s'exerce surtout.

Maintenant, un édifice solide et harmonieux, expression de l'esprit de progrès qui anime l'Algérie, est constitué et si les difficultés nées de la guerre ont, ces dernières années, freiné son action au point de vue touristique, son action dans le domaine économique n'a fait que se développer.

\*\*\*

Le tourisme constitue, au titre des importations invisibles, une source d'amélioration de la balance des comptes qu'il ne faut pas négliger.

Or, sur un territoire touristique de premier ordre, tel celui que représente l'Algérie, rien n'avait été entrepris pour coordonner, développer et polir l'industrie touristique jusqu'à la création de l'Ofalac.

Dès lors, des itinéraires furent étudiés, des hôtels contrôlés et homologués, des services de transports coordonnés, des renseignements touristiques diffusés dans le monde.

Cette action porta ses fruits et nombreux furent les touristes français et étrangers de toutes conditions qui visitèrent l'Algérie durant les années d'avant-guerre.

Malheureusement, la guerre a singulièrement désorganisé cette branche de l'activité algérienne et malgré le vif désir des touristes de se rendre en Algérie, il n'est pas encore possible de leur offrir la gamme des circuits touristiques et l'organisation d'avant-guerre.

Il y a beaucoup à faire dans ce domaine pour rendre à l'Algérie sa prospérité d'hier.

D'autre part, le décret du 27 juin 1939 réorganisant l'Ofalac a réduit considérablement son action dans cette activité, et la limite uniquement au rôle de propagande.

\* \* \*

Dans le domaine économique, l'Ofalac joue un rôle de conseiller et d'arbitre.

Faire connaître et apprécier au-delà des frontières algériennes les produits de ce pays, pour cela une **politique de qualité** des produits exportés s'imposait.

Il faut produire et vendre dans des conditions toujours plus rationnelles. C'est ce problème que l'Ofalac s'est encore attaché à résoudre, cherchant à faire de « **L'Algérie le pays de la qualité** ».

L'Algérie fut la première parmi tous les territoires français à envisager les méthodes de standardisation à appliquer à ses produits exportés.

Après quatre années d'expérience de standardisation facultative et pour si intéressants qu'aient été les résultats obtenus, ils restèrent cependant notoirement insuffisants.

C'est en 1937 que fut mise en application la loi du 31 décembre 1935 rendant la standardisation obligatoire des produits algériens et leur contrôle.

Signalons ici l'importance des conséquences économiques et commerciales de la standardisation : des produits sains, calibrés, conditionnés, forment des lots homogènes importants et sont seuls capables d'alimenter les grands marchés mondiaux.

Leur contrôle par l'Ofalac leur confère une garantie, ce qui permet d'entreprendre une propagande efficace.

Ceci se traduit par la facilité des transactions commerciales à longue distance en se référant pour les achats ou les contrats aux normes « OFALAC ».

Il s'agit, en fait, d'une méthode, d'un moyen de conquête très efficace des grands marchés. Ce n'est que le simple résultat d'une discipline imposée dans le cadre d'études techniques et économiques poursuivies par l'Office dans ses moindres détails.

\* \* \*

L'Ofalac a la charge d'assurer la représentation de l'Algérie dans les Foires-expositions métropolitaines et étrangères. Le calendrier annuel de participation de l'Algérie à ces manifestations est arrêté par M. le Gouverneur Général sur proposition d'une Commission réunie par la Région Economique d'Algérie où sont représentés tous les grands groupements professionnels algériens.

# POSTES, TÉLÉGRAPHES, TÉLÉPHONES

Place de la Bastille

## PRINCIPALES TAXES POSTALES APPLICABLES DEPUIS JANVIER 1949

Régime intérieur. Entre la Métropole et les départements et territoires français d'Outre-Mer.

### 1<sup>o</sup> Lettres et paquets clos

Jusqu'à 20 gr. : 15 fr. ; de 20 jusqu'à 50 gr. : 20 fr. ; de 50 jusqu'à 100 gr. : 30 fr. ; de 100 jusqu'à 300 gr. : 45 fr. ; de 300 jusqu'à 500 gr. : 60 fr. ; de 500 jusqu'à 1.000 gr. : 90 fr. ; de 1.000 jusqu'à 1.500 gr. : 120 fr. ; de 1.500 jusqu'à 2.000 gr. : 150 fr. ; de 2.000 jusqu'à 3.000 gr. : 200 fr. (Poids maximum : 3.000 grammes).

### 2<sup>o</sup> Papiers de commerce et d'affaires

Factures, relevés de comptes ou de factures, bordereaux ou avis d'expédition et notes d'honoraires expédiés sous enveloppe ouverte : jusqu'à 20 grammes : 12 fr. Au-dessus de 20 gr. : tarif des lettres.

### 3<sup>o</sup> Cartes postales ordinaires

Cartes postales simples : 12 fr. Avec réponse payée : 24 francs.

### 4<sup>o</sup> Cartes postales illustrées

- a) Tarif général . . . . . Tarif cartes postales ordinaires.  
b) Verso occupé par une gravure, à l'exclusion de toute annotation manuscrite lorsqu'elles portent au recto uniquement la date, la signature, l'adresse de l'expéditeur et cinq mots ou plus de correspondance : 8 fr.

### 5<sup>o</sup> Cartes de visite

- a) Cartes de visite portant une inscription manuscrite de cinq mots ou de cinq initiales conventionnelles ou plus, exprimant des souhaits, félicitations, remerciements, compliments, condoléances ou autres formules de politesse : 8 fr. ;  
b) Autres cartes de visite : tarif des lettres, 15 francs.

### 6<sup>o</sup> Imprimés ordinaires et paquets non clos

Jusqu'à 20 gr. : 15 fr. ; de 20 jusqu'à 50 gr. : 10 fr. ; de 50 jusqu'à 100 gr. : 15 fr. ; de 100 jusqu'à 300 gr. : 30 fr. ; de 300 jusqu'à 500 gr. : 45 fr. ; de 500 jusqu'à 1.000 gr. : 70 fr. ; de 1.000 jusqu'à 1.500 gr. : 100 fr. ; de 1.500 jusqu'à 2.000 gr. : 120 fr. ; de 2.000 jusqu'à 3.000 gr. : 160 francs.

Poids maximum : 3.000 grammes (5 Kg. pour les envois de librairie comportant un seul volume à destination des départements et territoires français d'outre-mer, y compris l'Afrique du Nord).

Tarif : de 3.000 à 4.000 gr. : 200 fr. ; de 4.000 à 5.000 grammes : 240 francs.

### 7<sup>o</sup> Journaux affranchis en timbres-poste

Jusqu'à 50 gr. : 0 fr. 60 ; de 50 à 100 gr. : 1 franc ; de 100 à 150 gr. : 1 fr. 30 ; de 150 à 200 gr. : 1 fr. 60. Au-dessus de 200 gr. : 30 centimes en plus par 100 gr. ou fraction de 100 gr. Poids maximum : 3.000 grammes.

### **8° Droits fixes de recommandation**

- a) Lettres et paquets clos, cartes postales ordinaires : 35 francs.
- b) Autres objets : 25 francs.

### **9° Droits d'assurance des lettres, des boîtes et paquets clos avec valeur déclarée (maximum 200.000 francs)**

1° Taxe des lettres ; 2° Droit de recommandation : 50 fr. ; 3° Droit d'assurance : par 10.000 francs ou fraction de 10.000 fr. : 10 francs, avec minimum de perception de 50 francs.

### **10° Objets adressés Poste restante**

Surtaxe fixe applicable aux objets de correspondance de toute nature adressés poste restante ou télégraphe restant :

- a) Journaux et écrits périodiques : 5 francs.
- b) Autres objets : 10 francs.

### **11° Valeurs à recouvrer**

Droits d'encaissement des valeurs recouvrées : jusqu'à 100 fr. : 20 fr. ; au-dessus de 100 francs, taxe fixe : 20 francs. Plus une taxe proportionnelle de 1 franc par 1.000 francs ou fraction de 1.000 francs, avec maximum de perception de 60 francs.

### **12° MANDATS ORDINAIRES**

Jusqu'à 100 fr. : 20 fr. ; au-dessus de 100 fr. : 1° taxe fixe de 20 fr. ; 2° taxe proportionnelle par 1.000 francs ou fraction de 1.000 francs : 1 franc.

### **13° MANDATS-CARTES**

Jusqu'à 100 fr. : 40 fr. ; au-dessus de 100 fr. : 1° taxe fixe de 40 fr. ; 2° taxe proportionnelle par 1.000 francs ou fraction de 1.000 francs : 1 franc.

### **14° VERSEMENTS AUX COMPTES COURANTS POSTAUX**

Jusqu'à 30.000 francs : 15 fr. ; au-dessus de 30.000 fr. : 30 francs.

### **15° MANDATS-CONTRIBUTIONS**

Jusqu'à 30.000 fr. : 15 fr. ; au-dessus de 30.000 fr. : 30 francs.

### **16° SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE**

Télégrammes privés ordinaires et télégrammes officiels du régime intérieur. Toutes destinations : 10 francs par mot, avec un minimum de perception de 100 francs, correspondant à 10 mots.

### **17° SERVICE TÉLÉPHONIQUE**

Les taxes des communications téléphoniques sont fixées comme suit :

#### **A partir des postes d'abonnés**

**ZONE A, 24 fr. :** ARCOLE, LA SÉNIA, MERS-EL-KÉBIR, SAINTE-CLOTILDE, AIN-EL-TURCK, ASSI-AMEUR, ASSI-BEN-OKBA, ASSI-BOU-NIF, BOUISSEVILLE, BOU-SFER, CAP FALCON, FLEURUS, MANGIN, MISSERGHIN, SIDI-CHAMI, VALMY.

**ZONE B, 36 fr. :** BOU-TLÉLIS, CORAILLEURS, DJENIN MESQUINE, EL ANÇOR, KRISTEL, LEGRAND, LOURMEL, SAINT-CLOUD, SAINT-LOUIS, SAINTE-BARBE-DU-TLÉLAT, SAINT-LUCIEN, SAINT-MAUR, TAFARAOUÏ.

AIN-SEFRA, 132 fr. ; AIN-TEMOUCHENT, 48 fr. ; ARZEW, 36 fr. ; COLOMB-BÉCHAR, 144 fr. ; FRENDA, 84 fr. ; GÉRYVILLE, 120 fr. ; INKERMANN, 84 fr. ; LE TÉLAGH, 60 fr. ; MARNIA, 72 fr. ; MASCARA, 60 fr. ; MÉCHÉRIA, 108 fr. ; MOSTAGANEM, 60 fr. ; PERRÉGAUX, 48 fr. ; RELIZANE, 72 fr. ; SAIDA, 72 fr. ; SIDI-BEL-ABBÈS, 48 fr. ; TIARET, 96 fr. ; TLEMCEN, 72 francs.

ALGER, AUMALE, BLIDA, BOGHARI, DJELFA, LAGHOUAT, MÉDÉA : 132 fr. ; AFFREVILLE, CHERCHELL : 120 francs ; ATTAFS, ORLÉANSVILLE, TÉNÉS : 96 francs ; VIALAR : 108 francs.

CONSTANTINE ET SON DÉPARTEMENT : 156 francs.

#### **A partir des postes publics**

**ZONE A** : Supplément, 3 francs ; **ZONE B** : Supplément : 6 francs.

Pour toutes les autres communications interurbaines, la surtaxe est de 6 francs.

#### **Jeton téléphonique**

Les jetons mis à la disposition du public pour obtenir des communications téléphoniques urbaines, à partir des postes publics munis d'un appareil encaisseur, continuent à être utilisés sans modification de leur type. Leur prix de vente a été porté à 15 francs.

## ENREGISTREMENT, DOMAINES ET TIMBRE

DIRECTION : 5, Rue de la Bastille. Téléphone : 216-72.

CONSERVATION DES HYPOTHÈQUES : 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> Bureaux : 8, Place de la République.

BUREAUX DE L'ENREGISTREMENT D'ORAN-VILLE :

CAISSE CENTRALE : 18, Boulevard Fulton.

ACTES CIVILS ET SUCCESSIONS : 18, Boulevard Fulton.

ACTES ADMINISTRATIFS ET JUDICIAIRES : 18, Boulevard Fulton.

ACTES SOUS SEINGS PRIVÉS ET SOCIÉTÉS : 18, Boulev. Fulton.

CONTROLE DES SUCCESSIONS ET DE L'ENREGISTREMENT : 13, Boulevard Fulton.

BUREAU DES DOMAINES : 18, Boulevard Fulton.

BRIGADE DE GESTION DOMANIALE : 18, Boulevard Fulton.

BRIGADE D'ESTIMATION DOMANIALE : 18, Boulevard Fulton.

BUREAU D'ENREGISTREMENT D'ORAN-BANLIEUE : (St-Cloud, Sainte-Barbe-du-Tiélat), 18, Boulevard Fulton.

### Papier timbré :

Feuille moyen papier .....	150 fr.
Feuille petit papier .....	100 fr.
1/2 feuille moyen papier .....	75 fr.
1/2 feuille petit papier .....	50 fr.

L'emploi d'un papier d'un format supérieur à celui de la feuille de moyen papier donne ouverture à un droit de 300 francs. (Arrêté du 13 mars 1949, art. 46 J.O.A., page 593).

### OBLITÉRATION

Les contribuables qui veulent se servir de papier autre que le papier timbré de la Régie sont admis à les timbrer eux-mêmes avant usage et à les oblitérer par l'apposition à l'encre en travers du timbre de la signature des contribuables ou de l'un quelconque d'entre eux, et de la date d'oblitération (Arrêté du 18 mars 1949, art. 43 et 43 bis). Cette signature peut être remplacée par un cochet apposé à l'encre grasse indiquant le nom du contribuable et la date d'oblitération.

### Timbres de quittances :

Pour les sommes comprises entre :

100 francs et 500 francs .....	Exonération
500 francs et 1.000 francs .....	5 fr.
1.000 francs et 10.000 francs .....	10 fr.
Au-delà de 10.000 francs et en sus par fraction de 10.000 francs .....	10 fr.

(Arrêté sus-visé, art. 99, J.O.A., page 594).

### Timbres affiches :

Affiches sur papier ordinaire, imprimés ou manuscrits :

Jusqu'à un mètre carré .....	10 fr.
Au-delà de cette dimension en plus par mètre carré ou fraction de mètre carré .....	5 fr.

### Affiches peintes :

60 francs par mètre carré pour une durée de cinq ans.  
Droit payable sur déclaration.

## CONTRIBUTIONS DIRECTES

- DIRECTION : 6, Rue Floréal-Mathieu. Téléphone : 251-13.  
BUREAUX DES IMPOTS DIRECTS de la Ville d'ORAN : 16, Rue Thierry.  
Téléphone : 220-82.  
BUREAUX DES IMPOTS DIRECTS Oran-Banlieue : 1, Place Hoche. Télé-  
phone : 220-82.  
SERVICE DE VÉRIFICATIONS DE COMPTABILITÉS ET DE RECHER-  
CHES : 24, Boulevard Front de Mer. Téléphone : 223-25.

## CONTRIBUTIONS DIVERSES

(Service de la Perception)

DIRECTION DÉPARTEMENTALE : 40, Rue de la Bastille  
Tél. : 202-17 et 211-28

RECETTES DES CONTRIBUTIONS DIVERSES :

- ORAN-VILLE : 7, Rue Thiers. Téléphone : 242-43.  
ORAN-EST : 18, Rue Alsace-Lorraine. Téléphone : 255-23.  
ORAN-OUEST : 27, Boulevard Marceau. Téléphone : 250-39.  
ORAN-AMENDES : 42, Boulevard Clemenceau (Passage Gasquet). Télé-  
phone : 241-83.  
ORAN TAXE UNIQUE : 14, Avenue Loubet. Téléphone : 214-75.  
ORAN MUNICIPAL : 7, Rue Floréal-Mathieu. Téléphone : 230-81.  
ORAN NORD : 2, Rue Monge (provisoirement). Téléphone : 255-41.

## CONTRIBUTIONS INDIRECTES

DIRECTION DU SERVICE DES IMPOTS INDIRECTS ET DES TAXES  
SUR LES AFFAIRES : 37 bis, Rue Alsace-Lorraine. Tél. : 213-42.

- ORAN NORD Impôts Indirects : 2, Rue Monge. Téléphone : 255-41.  
ORAN EST Impôts Indirects : 1, Rue Emile Musard. Téléphone : 244-89.  
ORAN SUD Impôts Indirects : 90, Avenue Albert 1<sup>er</sup>. Téléph. : 244-69.  
ORAN OUEST Impôts Indirects : 13, Avenue du Château-Neuf. Télé-  
phone : 209-10.  
GARANTIE (Service de la) : 11 bis, Rue Elisée Reclus. Tél. : 209-15.  
VITICULTURE (Service de la) : 1, Rue Emile-Musard. Tél. : 225-54.  
CÉRÉALES (Service des) : 8, Avenue Loubet. Téléphone : 244-99.  
INSPECTION PRINCIPALE du Service Divisionnaire des Taxes sur les  
Affaires : 39, Rue Alsace-Lorraine. Téléphone : 202-21.  
ORAN-CONSTATATIONS : 14, Avenue Loubet. Téléphone : 214-75.  
CONTROLE POSTAL DES TAXES SUR LES AFFAIRES : Place de la Bas-  
tille.  
SERVICE DES RECHERCHES ET DE VÉRIFICATIONS DES TAXES SUR  
LES AFFAIRES :  
1<sup>re</sup> section : 42, Rue Cavaignac. Téléphone : 246-34.  
2<sup>e</sup> section : 6, Rue Sidi-Ferruch. Téléphone : 273-01.  
CENTRE DES CONTRIBUTIONS DIVERSES ORAN BANLIEUE A : 2,  
Rue Monge. Téléphone : 255-41.  
ORAN-BANLIEUE B : 6, Rue Ampère. Téléphone : 245-30.

## LES TRANSPORTS PUBLICS ROUTIERS EN ORANIE

---

Le transporteur public routier est un homme de métier qui est au service du producteur et du consommateur. Partout où une marchandise est à déplacer, il se présente avec le véhicule du tonnage voulu, pour, en un minimum de temps et avec le maximum de soins, s'acquitter de la fonction qui est de transporter du point le plus reculé de la production au point terminus de la consommation.

L'industrie de la route est un bienfait pour la grande masse des travailleurs qu'elle fait vivre (constructions automobiles, réparations, garages, accessoires, entreprises de transports, ouverture et entretien des routes, carrosseries, pneumatiques, assurances, carburants), et aussi pour la foule des usagers qui trouvent dans le transport par route l'élément primordial de leur activité professionnelle.

Facteur d'amélioration du niveau de vie et de renouveau social, le transport routier est le moyen de transport de l'avenir. La dernière guerre en a apporté l'éclatante démonstration.

Juguler ce mode de transport, c'est juguler le progrès et c'est pourtant à ce résultat, qu'en fait, la Coordination du rail et de la route aboutirait si certaines contraintes inutiles et désuètes qu'elle contient devaient être maintenues.

Il n'y a pas place dans cet article pour traiter la question dans toute son ampleur.

Disons seulement que les chemins de fer et les routes sont deux richesses qu'il convient de mettre à profit sans tuer l'une au profit de l'autre. Pour cela, rien de plus simple ni de plus logique que d'utiliser, dans sa spécialité, chacune des deux forces en présence. Le fer est utile pour le transport à très longue distance des marchandises pondéreuses et non périssables. S'il coûte cher au contribuable, c'est qu'il n'est pas utilisé exclusivement dans cette spécialité. C'est aussi parce qu'il est grevé de servitudes trop lourdes. Hâtons-nous d'y porter remède au lieu d'entraver la circulation routière. Une fois le partage équitable réalisé, géographiquement, entre le rail et la route, rien ne s'opposera à ce que chacun agisse, sans subvention officielle, de manière à donner à son affaire le plus grand développement dans la compression la plus effective de son prix de revient.

Nous rencontrons là l'intérêt immédiat et supérieur de la Nation, des finances publiques, de tous les producteurs et de tous les consommateurs.

Comme l'a dit à Alger, le 9 Juin dernier, M. Lévy, Président de la Coordination :

« Il n'est pas douteux que nous devons nous pencher avec sollicitude sur l'industrie routière et cela d'autant plus que nous n'avons pas à

pourvoir à son équilibre budgétaire, alors que nous devons le faire pour les Chemins de fer. Présentement, elle paraît en bonne posture, ses efforts sont méritoires ; les cars et les camions qui sillonnent les routes sont généralement en bon état. On sent que l'industrie routière veut jouer pleinement le rôle qui lui est assigné. Il ne faut pas la décourager. »

L'intelligence française est aux prises avec le problème. Elle le résoudra.

Les transporteurs publics routiers de l'Oranie sont prêts à apporter leur pierre à l'édifice.

LA « FÉDÉRATION DES TRANSPORTS Publics Routiers de l'Oranie », qui a son siège au n° 1, du Square Cayla, à ORAN, Tél. : 228-92, et le Groupement professionnel routier, Tél. : 244-09, 1, Boulevard des Chasseurs, à ORAN, mettent à la disposition des producteurs et consommateurs de l'Oranie plus de 1.000 véhicules d'un tonnage global de 10.000 tonnes.

Elle comprend les Syndicats énumérés ci-après :

1<sup>er</sup> Le « Syndicat des Transporteurs de vins du département d'Oran » a son siège à ORAN, au n° 1 du Square Cayla. Tél. : 228-92. Il groupe 85 entreprises, qui se prévalent ensemble de 4.500 tonnes de véhicules-remorques avec citernes.

2<sup>nd</sup> Le « Syndicat des Entrepreneurs de transports de Mostaganem », a son siège à Mostaganem, au n° 6 de la rue G.-Clemenceau. Il groupe 30 entreprises et offre un parc de 900 tonnes à tous les producteurs, en majeure partie viticulteurs, qui sont tributaires du port de Mostaganem.

Le vin est transporté de « porte à porte », sans manipulation, en cours de route, c'est-à-dire sans aucune perte de liquide ou de degrés.

Le vignoble a beau être dosé dans l'ensemble d'un vaste département, le profil des routes être parfois accidenté, le parc public de véhicules-citernes de vins, en grande partie modernisé, est à même, avec ses véhicules de gros et moyen tonnages de faire face à toutes les difficultés.

3<sup>rd</sup> Le « Syndicat des Petits et Moyens transporteurs du département d'ORAN » a son siège à ORAN, au n° 10 de la rue Floréal-Mathieu. Téléphone 237-47.

Il groupe 130 entreprises, dont l'importance globale est de 1.200 tonnes. Il offre aux usagers toute la gamme des véhicules utilitaires et il s'acquitte de toutes les missions, depuis les plus modestes jusqu'aux plus ardues, notamment dans l'agglomération d'ORAN et la banlieue.

4<sup>th</sup> Le « Syndicat des Entrepreneurs de Transports de SIDI-BEL-ABBÈS » a son siège à SIDI-BEL-ABBÈS, 2, rue Mehl, Téléphone 28-06. Il groupe 132 entreprises, se prévalant ensemble de plus de 68 camions dont 42 remorques, d'un tonnage global de plus de 400 tonnes.

Les vins, les blés, les primeurs, les bois et charbons, sont activement transportés par des véhicules d'importance variable, aptes à satisfaire à tous les besoins, dans les relations de cet important chef-lieu d'arrondissement avec toute l'Oranie.

5° Le « Syndicat des Entrepreneurs de Transports de TLEMCEN et de sa région », qui a son siège à TLEMCEN, 19, rue de la Paix, Tél. : 0-30, groupe 20 transporteurs publics disposant de 30 véhicules de tous tonnages, qui assurent l'évacuation des produits du sol et notamment des huiles, des primeurs, et des bois, en même temps que le ravitaillement des populations en denrées venant de l'extérieur.

6° Le « Syndicat des Transporteurs Publics de la région de TIARET », qui a son siège, 7, rue Solari, Téléphone 5-82, groupe 26 transporteurs disposant de 38 véhicules, presque tous de gros tonnages, qui sont principalement employés aux transports de céréales, d'alfa, de bois, de charbon, de primeurs et de matériaux de construction. Ce parc rayonne dans une vaste région, qui va jusqu'aux confins des Territoires du Sud.

7° Le « Syndicat des Transporteurs Publics de MASCARA », qui a son siège à MASCARA, 8, rue de Tiaret, Téléphone 4-65, groupe 30 entreprises, qui mettent à la disposition des producteurs et des commerçants 42 véhicules, dont une grosse part de gros tonnages, qui sont en mesure de satisfaire à tous les besoins.

8° Le « Syndicat des Transporteurs de légumes frais et autres marchandises du SIG et PERRÉGAUX », Tél. au SIG n° 0-61, assure rapidement, grâce à un parc public de 26 véhicules bien adaptés aux productions de la région et notamment à celle des fruits et légumes, toutes les missions que sa clientèle peut lui confier.

9° Le « Syndicat des Transporteurs Publics de SAIDA et sa région », sis à SAIDA, rue Solari, Tél. : 2-07, met au service de sa clientèle, un parc de 17 véhicules, de gros tonnages, aptes à faire face à tous les besoins de cette région, céréales, alfa, matériaux de constructions, etc...

10° Enfin, le « Syndicat des Petits et Moyens Transporteurs de RELIZANE », Téléphone : 1-43, met 14 véhicules de tous tonnages à la disposition du public, sur les distances les plus importantes et pour toutes marchandises.

En tout, dans cette Fédération, plus de 500 chefs d'entreprises routières, techniciens éprouvés du transport de liquides et de marchandises et plus de 1.100 véhicules totalisant près de 10.000 tonnes, qui sont au service des producteurs, des exportateurs, des importateurs et des consommateurs et leur offre toutes les garanties d'économie, de célérité et de sûreté.

Pour tous renseignements supplémentaires, la « FÉDÉRATION DES TRANSPORTEURS ROUTIERS DE L'ORANIE », 1, Square Cayla, à ORAN (Téléphone : 228-92) est à la disposition de la clientèle.

Au surplus, le Groupement Professionnel Routier (G.P.R.) du département d'ORAN, 1, Boulevard des Chasseurs, à ORAN (Téléphone 244-09) garantit aux usagers l'exécution de tous les transports de marchandises, sans exception, sur toute l'étendue du département d'Oran et du Sud-Oranais.

## TABLEAU DE L'ORDRE DES AVOCATS AU BARREAU D'ORAN

Téléphone : 206-17

---

- ROUX-FREISSINENG, Pierre, 2, Boulevard du 2<sup>e</sup>-Zouaves. Tél. : 200-01.  
TABET, Maurice, 6, Place Maréchal Foch. Tél. : 240-77.  
BOLUIX-BASSET, Louis, 2, Rue Ramier. Tél. : 209-09.  
LEBHAR, Henri, 6, Boulevard du 2<sup>e</sup>-Zouaves. Tél. : 238-68.  
POINSIGNON, Auguste-Jules, 14, Boulev. du 2<sup>e</sup>-Zouaves. Tél. : 204-58.  
DANTHON, Henri, 30, Rue El-Moungar. Tél. : 200-17.  
KEHL, Camille-Henri, 17, Rue de la Paix. Tél. : 211-29.  
SÉPULCRE, Jean-Mathieu, 5, Rue de la Bastille. Tél. : 236-62.  
CHALON, Raoul-Joseph, 29, Rue El-Moungar. Tél. : 200-09.  
REYMONDET, Octave, 7, Boul. G.-Clemenceau. Tél. : 226-64.  
MARIE, Charles-Octave, Rue G.-Leclerc, (3, Pass. Germain). T. : 258-50.  
LAFAILLE, René-Ernest, 35, Boulevard G.-Clemenceau. Tél. : 216-44.  
KARSENTY, Armand, 10, Rue de la Paix. Tél. : 222-61.  
BEDOAS, Maurice-Camille, 1, Place de la Bastille. Tél. : 218-95.  
BRISON, Victor-René, 8, Boulevard du 2<sup>e</sup>-Zouaves. Tél. : 210-60.  
ANDUZE-ACHER, Armand, 21, Rue Alsace-Lorraine. Tél. : 200-56.  
CHATROUSSE, Paul, 5, Rue de la Bastille. Tél. : 257-70.  
SIDOUN, Elie, 11, Boulevard Galliéni. Tél. : 218-75.  
DARMON, Joseph, 7, Rue Thiers. Tél. : 204-40.  
FAROUIZ, Yaya-Lucien, 17, Rue El-Moungar. Tél. : 255-32.  
PLAIT, Georges, 5, Rue Eugène-Etienne. Tél. : 212-07.  
LACOMBE, Pierre-Louis, 8, Rue de l'Hôtel-de-Ville. Tél. : 242-01.  
DJIAN, Alfred, 8, Rue du Cercle-Militaire. Tél. : 252-35.  
ARMYNOT DU CHATELET, Henry, 1, Boul. Charlemagne. Tél. : 216-71.  
FRIESS, Charles-Marie, 4, Rue Beauprêtre. Tél. : 228-51.  
JAMMES, André-Lucien, 9, Rue de la Paix. Tél. : 260-63.  
NAHON, Charles-Chalaum, 10, Rue de la Paix. Tél. : 222-61.  
MATHIEU SAINT-LAURENT, 17, Boulev. Charlemagne. Tél. : 233-68.  
CAPISANO, Sauveur, 10, Rue Ampère. Tél. : 252-92.  
PAUC, Louis-René, 7, Rue Général Joubert. Tél. : 253-14.  
BERGUERAND, Yann-Alloin, 17, Rue de la Paix. Tél. : 211-29.  
MACÉ, Jean, 6, Rue Général Joubert. Tél. : 225-47.  
SAROCCHI, Marcel-Henri, 31, Boulevard Magenta. Tél. : 208-25.  
KONQUI, Simon, 1, Place de la Bastille. Tél. : 238-07.  
KARSENTI, Paul, 6, Rue Général Joubert. Tél. : 210-73.  
LUGLIA, Marius, 9, Rue du Fondouck. Tél. : 211-82.  
DUFOUR, René-Maurice, 2, Boulev. du 2<sup>e</sup>-Zouaves. Tél. : 200-01.  
BARISAIN-MONROSE, Paul, 43 bis, Rue Alsace-Lorraine. Tél. : 213-29.  
DUZAN, André, 12, Rue Jalras. Tél. : 233-18.  
BARBAUD, Serge-Marie, 5, Rue Schneider. Tél. : 243-81.  
VIDAL, Gaston-Pierre, 2, Rue Thiers. Tél. : 248-82.  
ROQUES, Georges-Paul, 8, Rue de l'Hôtel-de-Ville. Tél. : 242-01.

MESNY, Honoré-Agile, 4, Rue Alsace-Lorraine. Tél. : 253-99.  
 BOUDE, André-Louis, 12, Rue de la Paix. Tél. : 257-40.  
 FLINOIS, Marcel-Armand, 9, Rue Pierre-Tabarot. Tél. : 248-66.  
 ANTIPHON Yves, 40, Boul. G.-Clemenceau. Tél. : 230-04.  
 ABECASSIS, Jacques, 8, Rue Saint-Denis. Tél. : 208-81.  
 BENDJOH, Isoac-Paul, 2, Rue René-Etienne. Tél. : 244-74.  
 THIERS, Edouard-Léopold, 4, Rue Alsace-Lorraine. Tél. : 253-99.  
 MONIER, Pierre, 1, Place de la Bastille. Tél. : 244-30.  
 ELGHOZI, Jean, 11, Boulevard Charlemagne. Tél. : 203-35.  
 BOLUIX, André-Louis, 2, Rue Ramier. Tél. : 209-09.  
 DJIAN, Désiré-Roger, 17, Boulevard Charlemagne. Tél. : 233-68.  
 BERENQUER, José, 1, Place Villebois-Mareuil. Tél. : 243-75.  
 BOURLAND, André-Marie, 9, Rue Alsace-Lorraine. Tél. : 231-75.  
 KEHL-LAYRISSÉ, Suzanne, 20, Rue du Dr-Harburger. Tél. : 245-06.  
 ASTRUC, Suzanne-Henriette, 43 bis, Rue Als.-Lorraine. Tél. : 213-29.  
 RICHARD, Jean-René, 4, Rue Beauprêtre. Tél. : 228-51.  
 HONNART, Georges, 24, Rue Bernardin.  
 ASSOULINE, Yvan, 1, Rue Manégat. Tél. : 255-16.  
 BAYON, Pierre-François, Aïn-Témouchent.  
 BERENI, Georges-Octave, 11, Rue de la Paix. Tél. : 231-20.  
 DJIAN, Maurice, 10 bis, Boulevard Charlemagne. Tél. : 214-86.  
 CHOURAQUI, Elie, Saint-Denis-du-Sig. Tél. : 0-95.  
 ROUSSET, Edouard, 1, Rue Thierry.  
 LALUBIE, Jean, 21, Rue Général Leclerc. Tél. : 222-19.  
 COHEN, Maurice-Roger, 7, Boulev. G.-Clemenceau. Tél. : 244-74.  
 GIUDICELLI, Louis-Pierre, 6, Rue de la Bastille. Tél. : 253-81.  
 PITOLLET, Yvan-Charles, 12, Rue Jalras. Tél. : 233-18.  
 COT, Georges-Privat, 12, Rue de la Paix. Tél. : 257-40.  
 VERIN, Jacques, 6, Boulevard du 2<sup>e</sup>-Zouaves. Tél. : 238-66.  
 PARIENTÉ, Abraham-Armand, Aïn-Témouchent.  
 BENSOUSSAN-CHASPOUL, Fabienne, 27, Rue E.-Etienne. Tél. : 268-65.  
 PERROT, Louis, 7, Rue Thiers. Tél. : 201-38.  
 LE MOAL-VERNIER, Madeleine, 43 bis, Rue Als.-Lorraine. Tél. : 213-29.  
 CHASPOUL, Paul, 27, Rue Eugène-Etienne. Tél. : 268-65.  
 COTI, Roger, 31, Rue des Bienvenus. Tél. : 263-87.  
 FOUCARD, Henri, 5, Rue de la Bastille. Tél. : 257-70.  
 SPORTÉS, Joseph-Georges, 8, Boulev. Charlemagne. Tél. : 268-88.  
 KEHL, Georges, 17, Rue de la Paix. Tél. : 211-29.  
 THUVENY, Auguste, 1, Boulevard Lescure. Tél. : 261-97.  
 DEVILLE, Louis, 9, Rue Pierre Tabarot. Tél. : 248-66.  
 BRAHIM, Mohamed-Ali, 20, Boulevard du 2<sup>e</sup>-Zouaves.  
 SAUREL, René, 5, Rue de Mostaganem. Tél. : 269-29.  
 LASSAQUE, Lucien, 9, Rue Pierre-Tabarot. Tél. : 248-66.  
 CABIE, Emile, 21, Rue Alsace-Lorraine. Tél. : 200-56.  
 MANCINI, Laurent, 25, Rue de la Vieille-Mosquée.  
 DUBOS, Jean, 22, Avenue Loubet.

**Avoués**  
**près le Tribunal Civil**

COMMON, Jacques, 40, Boulevard G.-Clemenceau. Tél. : 203-06.  
DOUCET, Louis, 35, Boulevard G.-Clemenceau. Tél. : 200-38.  
FABREGUETTES, 10, Rue de la Paix. Tél. : 200-11.  
GOMAR, Norbert, 29, Boulevard G.-Clemenceau. Tél. : 214-12.  
MALDEROU, Paul, 1, Place Villebois-Moreuil. Tél. : 213-66.  
VIALLE, Marius, 29, Rue El-Moungor. Tél. : 200-10.

**Notaires**

ALGARRA, 10, Boulevard G.-Clemenceau. Tél. : 225-44.  
JEANMOT, 9, Boulevard Galliéni. Tél. : 217-31.  
NOUGARÈDE, 4, Boulevard G.-Clemenceau. Tél. : 227-99.  
PANZANI, 44, Rue Alsace-Lorraine. Tél. : 209-91.  
PLANTÉ-LONGCHAMP, 7, Boulevard G.-Clemenceau. Tél. : 232-69.  
SEBBAN, 50, Rue de la Bastille. Tél. : 204-36.  
SOLÈRE, 3, Rue de la Bastille. Tél. : 214-59.  
TORDJMAN, 23, Boulevard G.-Clemenceau. Tél. : 200-14.  
ZERMATI, 1, Rue de la Paix. Tél. : 200-13.

**Huissiers**

AMOYALE, 2, Rue René-Estienne. Tél. : 214-76.  
BENZEKRI, 12, Boulevard Charlemagne. Tél. : 259-63.  
DJIAN, 10 bis, Boulevard Charlemagne. Tél. : 214-86.  
JAMMES, 10, Rue de la Paix. Tél. : 258-59.  
KALFON, 11, Boulevard Galliéni. Tél. : 207-74.  
LOPEZ, 1, Rue René-Estienne. Tél. : 216-01.  
RIU, 7, Place Sébastopol. Tél. : 254-12.

**LISTE DES MÉDECINS D'ORAN-VILLE**  
**inscrits au Tableau de l'Ordre à la date du 8 Mars 1949**

---

Docteurs :

- ABADIE André, 17, Rue El-Maungar.  
Mme ABADIE H., 22, Boulevard Front de Mer. Tél. : 240-27.  
ABADIE J., 22, Boulevard Front de Mer. Tél. : 240-27.  
ABOAB J., 17, Rue El-Moungar. Tél. : 231-41.  
AITELLI, 9, Rue Michelet. Tél. : 256-30.  
AKNIN, 19, Boulevard G.-Clemenceau. Tél. : 238-13.  
ALLANIC, 15, Rue Alsace-Lorraine. Tél. : 257-17.  
ALQUIÉ, 6, Place des Victoires. Tél. : 229-66.  
AMILLAC R., 14, Rue du Cercle-Militaire.  
AMOUYAL, 8, Rue du Cercle-Militaire. Tél. : 211-65.  
AMRAN, 23, Boulevard de Stalingrad. Tél. : 246-27.  
ANDRÉ, 9, Rue Ampère.  
ANDUZE-ACHER, 25, Rue Alsace-Lorraine. Tél. : 223-54.  
ANGEBAUD, 43, Rue de la Vieille-Mosquée. Tél. : 205-22.  
ARNAUD M., 16, Rue Alsace-Lorraine.  
ASSEMAT, 88, Rue Général Leclerc. Tél. : 223-04.  
ASSOULY, 29, Rue Alsace-Lorraine. Tél. : 228-38.  
AUZIMOUR, 25, Boulevard du 2<sup>e</sup>-Zouaves. Tél. : 253-11.  
AZUELOS, 45, Rue Alsace-Lorraine. Tél. : 258-08.  
BARAIL, 19, Boulevard Clemenceau. Tél. : 232-51.  
BARAILLAUD, 3, Avenue Loubet. Tél. : 212-19.  
BAROUSSE, 10, Boulevard Fulton. Tél. : 221-19.  
BARRIÈRE A., 5, Boulevard Galliéni. Tél. : 216-06.  
BARRIÈRE L., 14, Boulevard des Chasseurs. Tél. : 252-76.  
BASTOS, 29, Rue Général Leclerc. Tél. : 236-91.  
BEAUPUY, 43, Rue de la Vieille-Mosquée. Tél. : 213-64.  
BENALIOUA, 17, Rue de la Paix. Tél. : 258-00.  
BENGUIGUI Elie, 10, Rue Pélissier. Tél. : 245-82.  
BENGUIGUI G., 10, Rue de la Paix.  
BENICHOU E., 1, Rue Saint-Denis. Tél. : 214-80.  
BENSADOUN Ch., 6, Rue Général-Joubert. Tél. : 204-34.  
BENSMACHINE, 10, Rue Deligny.  
BENZECRI E., 29, Rue El-Moungar. Tél. : 236-09.  
BENZECRI M., 27, Rue El-Moungar. Tél. : 211-12.  
BERGALLI, 12, Rue Général Ferradou. Tél. : 258-99.  
BERLANDI, 37, Boulevard Clemenceau. Tél. : 202-18.  
BERTIN, 45, Rue Alsace-Lorraine. Tél. : 242-52.  
BIJON, 36, Boulevard Clemenceau. Tél. : 252-19.  
BLANC, 16, Rue Paixhans. Tél. : 224-67.  
BONOMO, 75, Rue Général Leclerc. Tél. : 235-52.  
BOTALLA-GAMBETTA, 17, Rue Général Leclerc. Tél. : 222-71.  
BOUCHARA, 9, Rue Pierre Tabarot. Tél. : 258-49.  
BOUHANA, 5, Boulevard Fulton. Tél. : 204-27.  
BOURLAND, 8, Rue du Cercle-Militaire. Tél. : 205-00.  
BRÉHANT, 2, Rue Lahitte. Tél. : 242-53.

CAGGINI, 45, Rue Cavaignac. Tél. : 253-33.  
 CAMATTE, 17, Avenue Loubet. Tél. : 252-85.  
 CASSE M., 35, Rue de la Vieille-Mosquée. Tél. : 252-15.  
 CASTANIER, 38, Rue Alsace-Lorraine. Tél. : 221-72.  
 CHAMBONNET P., 6, Rue Floréal-Mathieu. Tél. : 214-92.  
 Mme CHAMBONNET J., 6, Rue Floréal-Mathieu. Tél. : 214-92.  
 CHAPPUIS Y., 22, Boulevard de Stalingrand. Tél. : 235-04.  
 Mme CHAPPUIS A., 75, Rue Général Leclerc. Tél. : 243-89.  
 CHARLES, 2, Boulevard Oudinot. Tél. : 210-28.  
 Mme CHEF, 19, Rue Henri-Poincaré. Tél. : 240-39.  
 CHIARELLI, 5, Place de la République. Tél. : 215-89.  
 CHOURAQUI, 3, Rue Monseigneur Contel. Tél. : 214-63.  
 CLARES, 19, Rue de Mostaganem. Tél. : 242-21.  
 COHEN F., 2, Rue Pélissier. Tél. : 210-23.  
 COHEN H., 11, Boulevard Galliéni. Tél. : 253-08.  
 COHEN R., 11, Rue Eugène-Etienne.  
 COMTE, 29, Rue Alsace-Lorraine. Tél. : 218-94.  
 COT, 1, Boulevard de l'Industrie. Tél. : 232-76.  
 COUDERC L., 22, Rue Général Cézé. Tél. : 248-00.  
 COUNIOT, 34, Rue de la Vieille-Mosquée. Tél. : 233-53.  
 DARMON, 10, Rue Eugène-Etienne. Tél. : 225-51.  
 DARRICARRÈRE, 6, Rue de la Vieille-Mosquée. Tél. : 248-37.  
 DEFAYE, 43, Rue Général Leclerc. Tél. : 225-06.  
 DELOUPY, 1, Square Cayla. Tél. : 213-72.  
 DESAGE, 6, Rue Alsace-Lorraine. Tél. : 206-36.  
 DREVON, 7, Boulevard Clemenceau. Tél. : 257-94.  
 DUFFAU, 17, Rue Alsace-Lorraine. Tél. : 214-03.  
 DURAND L., 3, Rue Général Joubert. Tél. : 252-84.  
 ELBAZ, 19, Rue Hadj-Salah. Tél. : 255-51.  
 FAROUZ, 8, Rue Alsace-Lorraine. Tél. : 231-45.  
 FIESCHI, 33, Rue Général Leclerc. Tél. : 208-59.  
 FILIU, 1, Rue Maupas. Tél. : 233-28.  
 FINAS, 24, Rue Alsace-Lorraine.  
 FOURMENT, 50, Avenue de la République. Tél. : 214-54.  
 FREDJ, 3, Rue du Citoyen Bézy. Tél. : 249-60.  
 GALAN, 9, Rue Alsace-Lorraine. Tél. : 244-12.  
 GARCIA, 23, Rue Général Leclerc.  
 GARNIRON, 30, Rue Alsace-Lorraine. Tél. : 200-91.  
 GASSER, 3, Rue Général Joubert. Tél. : 218-04.  
 GELIN, 1, Avenue d'Oujda.  
 GESLIN, 62, Avenue de Saint-Eugène. Tél. : 252-24.  
 GILLE, 37 bis, Rue Alsace-Lorraine. Tél. : 246-20.  
 GIROD, 16, Avenue de Gambetta. Tél. : 226-90.  
 GOMEZ Francis, 1, Boulevard Lescure.  
 GOURE, 8, Rue Alsace-Lorraine. Tél. : 252-63.  
 GOURION, 23, Rue Fernand Forest. Tél. : 210-43.  
 GRAVIER, 48, Boulevard Sébastopol. Tél. : 200-52.  
 GROSS, 14, Avenue Loubet. Tél. : 254-83.  
 GUGENHEIM, 1, Rue d'Igli. Tél. : 236-13.  
 HADIDA, 14, Rue du Cercle Militaire. Tél. : 222-65.  
 HAMIDOU, 7, Rue Er-Rouaz.

Mme HENRI, 45, Boulevard Joffre. Tél. : 205-24.  
 HOREAU, 43 bis, Rue Alsace-Lorraine. Tél. : 217-00.  
 HUGUENY, 9, Rue Michelet.  
 JANNIC, 5, Rue Général Joubert. Tél. : 232-19.  
 JARSAILLON J., 16, Rue de la Paix. Tél. : 203-01.  
 JARSAILLON L., 16, Rue de la Paix. Tél. : 203-01.  
 JAUME, 20, Boulevard Clemenceau. Tél. : 218-18.  
 JEANNOEL, 86, Avenue d'Oujda. Tél. : 214-28.  
 JUAN V., 35, Boulevard Sébastopol. Tél. : 203-69.  
 Mme KARSENTI C., 22, Rue El-Moungar. Tél. : 210-65.  
 KARSENTI P., 22, Rue El-Moungar. Tél. : 210-65.  
 KARSENTI A., 4, Rue de la Paix. Tél. : 243-08.  
 LABATUT, 20, Boulevard Clemenceau. Tél. : 241-82.  
 LABORDE, 22, Avenue Loubet. Tél. : 203-94.  
 LALLEMENT, 10, Place Sébastopol. Tél. : 201-45.  
 LAREDO, 84, Rue Général Leclerc. Tél. : 241-13.  
 LARRIBÈRE J.-M., 8, Square du Souvenir. Tél. : 201-69.  
 LASRY, 2, Rue de Vienne. Tél. : 218-62.  
 LAUGE, 79, Rue Général Leclerc. Tél. : 242-70.  
 LAURIOL, 11, Rue Général Leclerc.  
 LEBHAR E., 5, Place Foch. Tél. : 235-61.  
 LEBHAR P., 5, Place Foch. Tél. : 217-14.  
 LE CAT F., 24, Rue El-Moungar. Tél. : 253-83.  
 LEONARDI, 18, Avenue Loubet. Tél. : 217-04.  
 LÉVY G., 8, Rue Pierre Tabarot. Tél. : 212-55.  
 LÉVY L., 13, Boulevard de Stalingrad. Tél. : 235-84.  
 LÉVY R., 22, Rue des Jardins.  
 MACIA, 22, Avenue Loubet.  
 MALMÉJAC, 17, Boulevard Charlemagne. Tél. : 242-60.  
 MAMAN, 7, Boulevard Joffre.  
 MARAVAL Th., 9, Rue de la Paix. Tél. : 201-15.  
 MARTINEZ, 1, Boulevard des Chasseurs. Tél. : 247-05.  
 MAURIN Albert, 16, Rue de la Paix. Tél. : 203-01.  
 MAURIN Armand, 3, Place de la Bastille. Tél. : 225-24.  
 MELENOTTE, 2, Rue Thiers. Tél. : 233-64.  
 MERCIER, 17, Rue Alsace-Lorraine. Tél. : 214-03.  
 MERGUI, 2, Boulevard du 2<sup>e</sup>-Zouaves. Tél. : 250-36.  
 MEYER, 4, Place Foch. Tél. : 220-26.  
 MICHEL, 39, Boulevard Clemenceau. Tél. : 230-61.  
 MIRAILLES, 18, Rue Alsace-Lorraine. Tél. : 242-59.  
 MOUTIER, 44, Rue Alsace-Lorraine. Tél. : 212-18.  
 NAHMANOVICI, 11, Rue des Jardins. Tél. : 225-48.  
 NAHON J., 9, Rue Ampère. Tél. : 258-44.  
 NARBONI J., 5, Boulevard Clemenceau. Tél. : 213-38.  
 NEKKACHE, 6, Rue Homed Benacef.  
 NOUVIAN, 30, Boulevard Clemenceau.  
 OBADIA L., 23, Rue Edouard Choupot.  
 PAIRE, 30, Boulevard Clemenceau. Tél. : 217-22.  
 PARIENTÉ A., 3, Rue Floréal-Mathieu. Tél. : 227-65.  
 PARIENTÉ M., 5, Rue Alsace-Lorraine. Tél. : 205-68.  
 PARRÈS, 39, Rue Alsace-Lorraine. Tél. : 226-96.

PELLET, 2, Passage Germain. Tél. : 217-77.  
 PERALY, 32, Rue Alsace-Lorraine. Tél. : 241-80.  
 Mme CURVALE-PERRIN, 4, Rue Mirauchaux. Tél. : 206-62.  
 PERROT, 7, Rue Thiers. Tél. : 201-38.  
 PIERA, 5, Rue de Mostaganem. Tél. : 226-80.  
 PIERRON Ch., 30, Rue des Jardins. Tél. : 206-11.  
 PITOLLET, 70, Rue de Mostaganem.  
 PUCCINELLI, 44, Rue Alsace-Lorraine. Tél. : 233-73.  
 FUECH, 22, Avenue Loubet.  
 RICBOURG, 5, Boulevard Gallieni. Tél. : 217-97.  
 RICO, 2, Passage Germain. Tél. : 219-46.  
 RIERA L., 9, Avenue Loubet. Tél. : 213-74.  
 ROCCHISANI Jean, 10, Rue Floréal Mathieu. Tél. : 222-52.  
 ROCHE, 15, Rue Brancion. Tél. : 231-27.  
 ROSAN, 24, Avenue Loubet. Tél. : 235-96.  
 ROUBAS, 19, Boulevard Charlemagne. Tél. : 233-25.  
 ROUQUETTE, 20, Rue de l'Abricotier. Tél. : 258-61.  
 ROUSSET, 17, Rue Thierry. Tél. : 207-62.  
 ROUX A., 8, Rue du Docteur Harburger. Tél. : 205-39.  
 ROUX G., 1, Rue Montesquieu.  
 SACKOUN, 32, Rue de Tlemcen. Tél. : 221-88.  
 SALESSY, 1, Place Hippolyte-Giraud. Tél. : 252-38.  
 SAUGUES, 15, Avenue Loubet. Tél. : 231-48.  
 SCALIERI J., 42, Rue Alsace-Lorraine. Tél. : 237-72.  
 SCALIERI Th., 42, Rue Alsace-Lorraine. Tél. : 237-72.  
 SEKKAL, 18, Rue d'Assas. Tél. : 253-79.  
 SERRERO, 7, Boulevard Clemenceau. Tél. : 245-00.  
 SICARD, 22, Rue Général Cerez. Tél. : 225-95.  
 SID CARA, 18, Boulevard Magenta. Tél. : 201-83.  
 SOFFERAND, 10, Rue Pierre Tabarot. Tél. : 245-61.  
 SOLAL, 1, Boulevard Clemenceau. Tél. : 259-80.  
 TABARLY, 25, Boulevard du 2<sup>e</sup>-Zouaves. Tél. : 220-91.  
 TEBOUL-MEYER, 6, Place Foch. Tél. : 212-44.  
 THEVENON, 16, Rue Alsace-Lorraine.  
 TONDEUR, 15 bis, Rue Alsace-Lorraine. Tél. : 245-04.  
 TOUBOUL R., 4, Avenue Loubet. Tél. : 224-96.  
 VINCENT J.-B., 5, Rue Elisée-Reclus. Tél. : 245-99.  
 VINCENT M., 14, Boulevard Sébastopol. Tél. : 232-02.  
 WAGNER, 52, Rue du Général Ferradou. Tél. : 211-45.

## MÉDECINS SPÉCIALISTES D'ORAN-VILLE

### CHIRURGIE :

Dr Mme ABADIE H., 22, Boulevard Front de Mer. Tél. : 240-27.  
 ABADIE J., 22, Boulevard Front de Mer. Tél. : 240-27.  
 BENICHOU E., 1, Rue Saint-Denis. Tél. : 214-80.  
 BERTIN, 45, Rue Alsace-Lorraine. Tél. : 242-52.  
 BRÉHANT, 2, Rue Lahitte. Tél. : 242-53.  
 COUNIOT, 34, Rue de la Vieille-Mosquée. Tél. : 233-53.  
 FIESCHI, 33, Rue Général Leclerc. Tél. : 208-59.  
 GASSER, 3, Rue Général Joubert. Tél. : 218-04.

GROSS, 14, Avenue Loubet. Tél. : 254-83.  
HUGUENY, 9, Rue Michelet.  
JANNIC, 5, Rue Général Joubert. Tél. : 232-19.  
JARSAILLON J., 16, Rue de la Paix. Tél. : 203-01.  
JARSAILLON L., 16, Rue de la Paix. Tél. : 203-01.  
JUAN V., 35, Boulevard Sébastopol. Tél. : 203-69.  
MAURIN Albert, 16, Rue de la Paix. Tél. : 203-01.  
MICHÉL, 39, Boulevard Clemenceau. Tél. : 230-61.  
SAUGUES, 15, Avenue Loubet. Tél. : 231-48.  
SICARD, 22, Rue Général Cerez. Tél. : 225-95.

#### **DERMATO-VÉNÉROLOGIE :**

D<sup>r</sup> ABOAB, 17, Rue El-Moungar. Tél. : 231-41.  
ALLANIC, 15, Rue Alsace-Lorraine. Tél. : 257-17.  
BENGUIGUI Elie, 10, Rue Pélissier. Tél. : 245-82.  
COHEN F., 2, Rue Pélissier. Tél. : 210-23.  
LAUGÉ, 79, Rue Général Leclerc. Tél. : 242-70.  
LE CAT F., 24, Rue El-Moungar. Tél. : 253-83.  
PIERA, 5, Rue de Mostaganem. Tél. : 226-80.

#### **CARDIOLOGIE :**

D<sup>r</sup> CAGGINI, 45, Rue Cavaignac. Tél. : 253-33.  
CAMATTE, 17, Avenue Loubet. Tél. : 252-85.  
FINAS, 24, Rue Alsace-Lorraine.  
TOUBOUL R., 4, Avenue Loubet. Tél. : 224-96.

#### **PNEUMO-PHTISIOLOGIE :**

D<sup>r</sup> ALQUIÉ, 6, Place des Victoires. Tél. : 229-66.  
COHEN Henri, 11, Boulevard Galliéni. Tél. : 253-08.\*  
LEONARDI, 18, Avenue Loubet. Tél. : 217-04.  
MAMAN, 7, Boulevard Joffre.  
MELENOTTE, 2, Rue Thiers. Tél. : 233-64.

#### **STOMATOLOGIE :**

D<sup>r</sup> AMILLAC R., 14, Rue du Cercle Militaire.  
BENSADOUN Ch., 6, Rue Général Joubert. Tél. : 204-34.  
M<sup>me</sup> CHAPUIS A., 75, Rue Général Leclerc. Tél. : 243-89.  
KARSENTI Paul, 22, Rue El-Moungar. Tél. : 210-65.

#### **BIOLOGIE :**

D<sup>r</sup> BASTOS R., 29, Rue Général Leclerc. Tél. : 236-91.  
DUFFAU, 17, Rue Alsace-Lorraine. Tél. : 214-03.  
MALMÉJAC, 17, Boulevard Charlemagne. Tél. : 242-60.  
MERCIER, 17, Rue Alsace-Lorraine. Tél. : 214-03.

#### **OTO-RHINO-LARYNGOLOGIE :**

D<sup>r</sup> BENSADOUN Ch., 6, Rue Général Joubert. Tél. : 204-34.  
BIJON, 36, Boulevard Clemenceau. Tél. : 252-19.  
CASSÉ M., 35, Rue de la Vieille-Mosquée. Tél. : 252-15.  
COHEN René, 11, Rue Eugène-Etienne.  
HADIDA, 14, Rue du Cercle Militaire. Tél. : 222-65.  
HOREAU, 43 bis, Rue Alsace-Lorraine. Tél. : 217-00.

JAUME, 20, Boulevard Clemenceau. Tél. : 218-18.  
LABATUT, 20, Boulevard Clemenceau. Tél. : 241-82.  
MACIA, 22, Avenue Loubet.  
RICBOURG, 5, Boulevard Galliéni. Tél. : 217-97.  
RICO, 2, Passage Germain. Tél. : 219-46.  
SCALIERI J., 42, Rue Alsace-Lorraine. Tél. : 237-72.  
SCALIERI Th., 42, Rue Alsace-Lorraine. Tél. : 237-72.  
SERRERO, 7, Boulevard Clemenceau. Tél. : 245-00.  
TONDEUR, 15 bis, Rue Alsace-Lorraine. Tél. : 245-04.

#### **OPHTALMOLOGIE :**

D<sup>r</sup> ARNAUD M., 16, Rue Alsace-Lorraine.  
BARAIL, 19, Boulevard Clemenceau. Tél. : 232-51.  
BENALIOUA, 17, Rue de la Paix. Tél. : 258-00.  
BENZECRI M., 27, Rue El-Moungar. Tél. : 211-12.  
BOURLAND, 8, Rue du Cercle Militaire. Tél. : 205-00.  
DREVON, 7, Boulevard Clemenceau. Tél. : 257-94.  
GALAN, 9, Rue Alsace-Lorraine. Tél. : 244-12.  
GOURÉ, 8, Rue Alsace-Lorraine. Tél. : 252-63.  
JAUME, 20, Boulevard Clemenceau. Tél. : 218-18.  
LABATUT, 20, Boulevard Clemenceau. Tél. : 241-82.  
MARAVAL Th., 9, Rue de la Paix. Tél. : 201-15.  
Mme CURVALE-PERRIN, 4, Rue Mirauchaux. Tél. : 206-62.  
PERROT, 7, Rue Thiers. Tél. : 201-38.  
PUCCINELLI, 44, Rue Alsace-Lorraine. Tél. : 233-73.  
RICBOURG, 5, Boulevard Galliéni. Tél. : 217-97.  
RICO, 2, Passage Germain. Tél. : 219-46.  
ROSAN, 24, Avenue Loubet. Tél. : 235-96.  
SCALIERI J., 42, Rue Alsace-Lorraine. Tél. : 237-72.  
SCALIERI Th., 42, Rue Alsace-Lorraine. Tél. : 237-72.  
TONDEUR, 15 bis, Rue Alsace-Lorraine. Tél. : 245-04.

#### **ELECTRO-RADIOLOGIE :**

D<sup>r</sup> ANDRÉ, 9, Rue Ampère.  
ANGEBAUD, 43, Rue de la Vieille-Mosquée. Tél. : 205-22.  
BEAUPUY, 43, Rue de la Vieille-Mosquée. Tél. : 213-64.  
CHAMBONNET P., 6, Rue Floréal-Mathieu. Tél. : 214-92.  
M<sup>me</sup> CHAMBONNET J., 6, Rue Floréal-Mathieu. Tél. : 214-92.  
LABORDE, 22, Avenue Loubet. Tél. : 203-94.  
NAHON J., 9, Rue Ampère. Tél. : 258-44.  
PUECH, 22, Avenue Loubet.

#### **UROLOGIE :**

D<sup>r</sup> COMTE, 29, Rue Alsace-Lorraine. Tél. : 218-94.  
PAIRE, 30, Boulevard Clemenceau. Tél. : 217-22.  
PARRES, 39, Rue Alsace-Lorraine. Tél. : 226-96.

#### **NEUROLOGIE :**

D<sup>r</sup> COUDERC L., 22, Rue Général Cézé. Tél. : 248-00.  
DESAGE R., 6, Rue Alsace-Lorraine. Tél. : 206-36.  
MERGUI, 2, Boulevard du 2<sup>e</sup>-Zouaves. Tél. : 250-36.  
THÉVENON, 16, Rue Alsace-Lorraine.

**HOMÉOPATHIE :**

- D<sup>r</sup> M<sup>me</sup> CHEF M., 19, Rue Henri-Poincaré. Tél. : 240-39.  
 COT, 1, Boulevard de l'Industrie. Tél. : 232-76.  
 DELOUPY, 1, Square Cayla. Tél. : 213-72.

**GYNECOLOGIE :**

- D<sup>r</sup> AKNIN, 19, Boulevard Clemenceau. Tél. : 238-13.  
 BAROUSSE, 10, Boulevard Fulton. Tél. : 221-19.  
 BENICHOU E., 1, Rue Saint-Denis. Tél. : 214-80.  
 BLANC, 16, Rue Paixhans. Tél. : 224-67.  
 BOUCHARA, 9, Rue Pierre Tabarat. Tél. : 258-49.  
 M<sup>me</sup> KARSENTI C., 22, Rue El-Moungar. Tél. : 210-65.  
 LARRIBÈRE J.-M., 8, Square du Souvenir. Tél. : 201-69.  
 LAURIOL, 11, Rue Général Leclerc.  
 MARTINEZ, 1, Boulevard des Chasseurs. Tél. : 247-05.  
 ROCCHISANI Jean, 10, Rue Floréal-Mathieu. Tél. : 222-52.

**SERVICES DE LA POLICE D'ÉTAT D'ORAN**

- COMMISSARIAT CENTRAL (Cabinet). Tél. : 202-03.  
 COMMANDANT DES GARDIENS DE LA PAIX. Tél. : 209-76.  
 COMMISSARIAT CENTRAL (Service). Tél. : 245-69.  
 Section Economique (Service des Fraudes). Tél. : 230-18.  
 Service des Renseignements Généraux. Tél. : 232-23.  
 SURETÉ URBAINE. Téléphone : 213-26.

- COMMISSARIAT DU 1<sup>er</sup> ARRONDISSEMENT. Tél. : 202-02.  
 --- 2<sup>e</sup> Tél. : 202-07.  
 --- 3<sup>e</sup> Tél. : 202-04.  
 --- 4<sup>e</sup> Tél. : 202-05.  
 --- 5<sup>e</sup> --- Tél. : 202-06.  
 --- 6<sup>e</sup> --- Tél. : 217-08.  
 --- 7<sup>e</sup> --- Tél. : 235-94.  
 --- 8<sup>e</sup> --- Tél. : 248-59.

- POSTES DE POLICE de Delmonte. Téléphone : 202-06.  
 --- de Lamur et Choupot. Tél. : 235-94.  
 --- de Gambetta. Tél. : 202-04.  
 --- d'Eckmühl. Tél. : 202-05.  
 --- des Planteurs. Tél. : 202-02.  
 --- de Victor-Hugo. Tél. : 253-66.  
 --- de la Cité Sanchidrian. Tél. : 221-60.

- POLICE JUDICIAIRE, 13, Avenue du Château-Neuf. Tél. : 237-71.  
 POLICE DES RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX, 22, Bd Malle. Tél. : 232-64.  
 COMMISSARIAT SPÉCIAL DU PORT D'ORAN. Tél. : 202-10.  
 RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX. Tél. : 202-04.

## LES SPECTACLES D'ORAN

---

THÉÂTRE D'ORAN : OPÉRA, OPÉRA-COMIQUE, OPÉRETTES, Place  
Maréchal Foch.

EMPIRE CINÉMA, 16-18, Rue Alsace-Lorraine (Passage Pascalini),

CINÉMA « LE COLISÉE », 8, Rue de l'Artillerie.

CINÉMA « CENTURY », angle Rue Jacques et Rue Schneider.

RIALTO CINÉMA, 36, Rue Général Leclerc.

RÉGENT CINÉMA, 52, Rue Général Leclerc.

LE RICHELIEU, 4, Rue de Lourmel.

CINÉMA « LE RITZ », 85, Rue Général Leclerc.

LE MOGADOR, angles Rues de Salles et du Fondouck.

LE RIO, 21, Rue Général Leclerc.

LE PARIS, angle Boulevards du 2<sup>e</sup>-Zouaves et Maréchal Joffre.

LE REX, 4, Rue de Tlemcen.

IDÉAL CINÉMA, Place des Victoires.

VOX CINÉMA, 122, Rue Général Leclerc.

ROXY CINÉMA, Boulevard Hippolyte-Giraud.

TIVOLI CINÉMA, Rue de Mostaganem.

CAMERA CINÉMA, Place Maréchal Foch.

FAMILIA CINÉMA, Boulevard Oudinat.

ELDORADO CINÉMA, Rue de Tlemcen.

LE PLAZA, Avenue d'Oujda.

LE LIDO, Avenue de Gambetta.

OLYMPIA CINÉMA, 2, Place de Saint-Eugène.

ALCAZAR CINÉMA, Saint-Eugène.

ALHAMBRA CINÉMA, Saint-Eugène.

VICTORIA CINÉMA, Place Laurencé.

MAGIC CINÉMA, Rue de Colvi.

CAPITOLE CINÉMA, Boulanger.

MONDIAL CINÉMA, 25, Rue Président Fallières, Choupot.

LUX CINÉMA, Lamur.

## DANCINGS

LE CLUB, 46, Rue Général Leclerc.

LE COQ D'OR, Boulevard Galliéni.

LE TABARIN, 17, Rue Lamoricière.

## BARS AMÉRICAINS

LE LAFAYETTE, 28, Rue El-Moungor.

LE CINTRA, 18, Boulevard Galliéni.

LE WINDSOR, 4, Rue Ampère.

## HOTELS

### Première Catégorie :

- GRAND HOTEL, 1, Place de la Bastille.  
LE MARTINEZ, 1, Boulevard Georges Clemenceau.  
GALLIÉNI, 18, Boulevard Galliéni.  
ROYAL, 3, Boulevard Galliéni.  
QUANTIN, 3, Rue Ampère.  
MAGENTA, 6, Boulevard Magenta.  
ASTORIA, 31, Boulevard Georges Clemenceau.

## RESTAURANTS

### Catégorie A :

- GRAND HOTEL, 1, Place de la Bastille.  
BRASSERIE MIRAMAR, 14, Avenue Laubet.  
LE GRILLON, 3, Boulevard Galliéni.  
LE MARIIGNAN, 1, Boulevard Georges Clemenceau.  
LA TAVERNE ALSACIENNE, 7, Rue de Lyon.

## PROMENADES

---

- LE BOIS DES PLANTEURS, LE SANTA-CRUZ, LE MURDJADJO, LE PIC DE L'AÏDOUR, LE BELVÉDÈRE.  
LE MARABOUT DE SIDI ABDELKADER.  
LA MAISON FORESTIÈRE.  
LA CALÈRE, vieux quartier espagnol, dans les bas-quartiers.  
LA CORNICHE ORANAISE : Monte-Christo, Les Bains de la Reine, La Grotte de l'Aïdour, Saint-Jérôme, Sainte-Clotilde, Mers-el-Kébir, Saint-Roch, Bouisseville, Clairefontaine, Aïn-el-Turck.  
LE CAP FALCON, avec son Phare de premier ordre. 7 kilomètres après Aïn-el-Turck.  
LE RAVIN DE LA VIERGE, à Misserghin (21 km.).  
LA FORÊT DE M'SILA (25 kms.), par la Corniche, Aïn-el-Turck, El-Ançor. Le retour, par Bou-Tlélis, Brédéah, Misserghin.  
LES SOURCES DE NOISEUX, après Eckmühl.  
LA CUEVA DEL AGUA, à Gambetta, au pied de la falaise.  
LA MONTAGNE DES LIONS, ou Djebel Kheïr.  
CANASTEL, avec son Casino, à 14 kilomètres.  
KRISTEL, village indigène au pied de la Montagne des Lions.  
LE CAMP D'AVIATION, à La Sénia (8 kilomètres).  
LE VILLAGE NÈGRE.

## MONUMENTS

---

- HOTEL DE VILLE, Place Maréchal Foch.  
HOTEL DE LA PRÉFECTURE, Place Kléber, Bd Oudinot et Bd Molle.  
THÉÂTRE MUNICIPAL, Place Maréchal Foch.  
PALAIS DES BEAUX-ARTS, Boulevard Paul Doumer.  
PALAIS DE JUSTICE, Square Gorbé.  
MAISON DU COLON, Boulev. du 2<sup>e</sup>-Zouaves et Boulevard Magenta.  
LE ROSALCAZAR ou CHATEAU-NEUF, Rampe du Château-Neuf.  
LA CASBAH, Rampe du Château-Neuf.  
LE CASTILLO VIEJO, qui renferme la célèbre Porte d'Espagne ou Porte Ximénès.  
LA PORTE DE STYLE RENAISSANCE de la Manutention Militaire, Rue Ximénès.  
LA FONTAINE AUCOUR, Place de la République.  
LA TOUR RONDE, au bas de la Rue des Jardins.  
LA PORTE DU SANTON, au pied de la montagne de Santa-Cruz.  
LE FORT DE SANTA-CRUZ.  
MONUMENT AUX HÉROS DE SIDI-BRAHIM, Place Maréchal Foch.  
MONUMENT AUX MORTS DE LA GUERRE 1914-1918, Avenue Loubet.  
MONUMENT AUX MARINS MORTS PENDANT LA GUERRE 1914-1918, Promenade de Létang par la Rue Philippe.  
MONUMENT EUGÈNE-ETIENNE, Rue El-Moungar.  
MONUMENT AUX CHEMINOTS MORTS PENDANT LA GUERRE DE 1914-1918, Esplanade de la Gare P.-L.-M.

## JARDINS

---

- LE PARC MUNICIPAL.  
LA PROMENADE DE LÉTANG, ses jardins magnifiques, son Belvédère.  
LE JARDIN DU PETIT VICHY, Rue El-Moungar.  
LE JARDIN DE LA PLACE MARÉCHAL FOCH, devant l'Hôtel de Ville.  
LE JARDIN DU SQUARE GARBÉ, devant le Palais de Justice.  
LE JARDIN DE L'ÉVÊCHÉ.  
LE JARDIN DE LA PLACE DE LA RÉPUBLIQUE.  
LE JARDIN DE LA PLACE DE LA BASTILLE, dev. l'Hôtel des Postes.  
LE SQUARE DE L'AVENUE LOUBET, autour du Monument aux Morts.  
LE SQUARE JEANNE D'ARC, devant la Cathédrale.

## CULTES

### Catholique

ÉVÊCHÉ : 1, Square Garbé.

CATHÉDRALE DU SACRÉ-CŒUR : Place Jeanne d'Arc.

ÉGLISE SAINT-LOUIS : Rue du Cardinal Mercier.

ÉGLISE SAINT-ESPRIT : Place de la Bastille.

ÉGLISE SAINT-ANDRÉ : Place du Maréchal-des-Logis Ben Daoud.

ÉGLISE d'Eckmühl : 4, Rue du Colonel Driant.

ÉGLISE de Saint-Eugène : Boulevard Froment-Coste.

ÉGLISE de Gambetta : Rue de l'Eglise.

ÉGLISE de Delmonte : 39, Avenue de Sidi-Chami.

CHAPELLE N.-D. DE LOURDES : 8, Rue Adjudant Gabaig.

CHAPELLE de Boulanger : Faubourg Boulanger.

CHAPELLE DE SANTA-CRUZ : Sur le Murdjadjo.

Toutes les Œuvres Catholiques et les Mouvements de Jeunesse Catholique ont leur centre : 13, Rue Bruat.

### Protestant

ÉGLISE PROTESTANTE : Temple, Passage de la Victoire.

### Israélite

CONSISTOIRE : 27, Boulevard Joffre. Téléphone : 235-77.

GRAND TEMPLE : 27, Boulevard Joffre.

Les Œuvres Israélites (Bureau de Bienfaisance, La Bouchée de Pain, Suppression de la Mendicité, Le Trousseau et le Dernier Devoir), ont leur siège au n° 4, Boulevard Magenta.

La Maternelle, au n° 8, Rue du Cercle Militaire.

Le Premier Devoir et l'Alliance israélite, au 5, Rue du Camp Saint-Philippe., E.I.F. (Scouts), 4, Rue de la Synagogue et les Amis des Scouts, 11, Boulevard du 2<sup>e</sup>-Zouaves.

### Musulman

LA MOSQUÉE DU PACHA : Rue Philippe.

LA MOSQUÉE DE SIDI-EL-HAOUARI : Derrière la Préfecture.

LA MOSQUÉE DE MOHAMED EL-KÉBIR : Rue de Metz et Boulevard Laurent-Fouque.

LA MOSQUÉE SIDI-BLAL : Place Sidi-Blal, au Village Nègre.

LA MOSQUÉE DU BACHAGA ALI OULD KALI : Rue de l'Est.

LA MOSQUÉE DE CHÉRIFIA : au Village Nègre.

LE MARABOUT DE SIDI ABD-EL-KADER EL DJOLANI : Sur le Murdjadjo.

## ENSEIGNEMENT

INSPECTION ACADÉMIQUE, Rue Jules-Favre. — Tél.: 247-04

### Etablissements du Second Degré

- Lycée Lamoricière de Garçons : Boulevard Gallieni.
- Lycée Stéphane Gsell de Jeunes Filles : Boulevard Sébastopol.
- Collège Ardaillon de Garçons : Boulevard d'Iéna.
- Collège Berthelot de Jeunes Filles : Rue Daumas.

### Cours Complémentaire d'Enseignement Général

- Ecole Jules-Ferry de Garçons : Rue du Sergent Lebbhar.
- Ecole Sédiman de Filles : Rue de l'Hôpital.
- Ecole Laurent-Fouque de Filles : Boulevard Laurent-Fouque.

### Cours Complémentaire d'Enseignement Professionnel

- Ecole Annexe Karguentah de Garçons Musulmans.
- Ecole Professionnelle Indigène : Rue Bey Mustapha (filles musulmanes).

### Ecoles Primaires et Maternelles

- Ecole Louis Lumière : Baulevard Paul Doumer (garçons musulmans).
- Ecole Karguentah (garçons musulmans).
- Ecole Rue Bey Mustapha (filles musulmanes).
- Ecole Langevin (Champ de Manœuvres) (garçons musulmans).
- Ecole d'application de filles matern. Eckmühl et garç. Saint-Charles.
- Ecole Carreaux (garçons et filles).
- Ecole des Falaises (garçons).
- Ecole Victor Hugo (garçons et filles), Rue de Suffren.
- Ecole Lamur (garçons et filles européennes et musulmanes), Av. Lamur.
- Ecole Cité Petit (garçons et filles), Rue Emile Petit.
- Ecole maternelle : Rue Bernardin.
- Ecole Rue de Turin (garçons).
- Ecole Saint-Hubert (garçons et filles).
- Ecole Sanchidrian (garçons et filles).
- Ecole Ferdinand Buisson, Saint-André (garçons et filles).
- Ecole Jules Renard (garçons et filles), Rue Philippe.
- Ecole maternelle Edgar Quinet (garçons et filles).
- Ecole maternelle Pasteur (garçons et filles).
- Ecole Paixhans (garçons), Rue d'Igli.
- Ecole maternelle des Planteurs.
- Ecole maternelle de la Marine (garçons et filles), Place Emerat.
- Ecole Magnan (garçons et filles).
- Ecole Maraval (garçons et filles).
- Ecole Jean Macé (maternelle garçons et filles), Rue Mirauchaux.
- Ecole Lamoricière (garçons et filles), Rue Marquis-de-Morès.
- Ecole maternelle Laurent-Fouque (filles).
- Ecole maternelle de Gambetta (garçons et filles), Avenue Gambetta.
- Ecole maternelle Jules Ferry (garçons et filles).
- Ecole d'Eckmühl (garçons).
- Ecole Paul Doumer (garçons).
- Ecole Delmonte (garçons et filles), Rue de Louvain.
- Ecole maternelle Berthelot (garçons et filles), Rue de la Gare.
- Ecole maternelle Sédiman (filles), Rue de l'Hôpital.
- Ecole Ancien Musée (filles).
- Ecole Place Sébastopol (filles).
- Ecole Montplaisant (garçons et filles).
- Ecole Montesquieu (filles).

## TRANSPORTS ROUTIERS DES CHEMINS DE FER ALGÉRIENS

15, Boulevard Magenta — ORAN

### Horaire applicable à partir du 5 Mai 1949

- ORAN-MOSTAGANEM. — Départs à 6 h., 8 h. 30, 17 h., 17 h. 45.  
ORAN-TIARET. — Départs à 5 h., 10 h. 45, 14 heures.  
ORAN-RELIZANE. — Départs à 5 h., 10 h. 45, 14 h., 15 h. 30.  
ORAN-OUJDA, par Ain-Témouchent et Tlemcen. — Départs à 4 h. 30, 6 h. 30, 11 heures, 14 heures.  
ORAN-TLEMCCEN, par Ain-Témouchent. . . Départs à 6 h., 15 heures.  
ORAN-BÉNI-SAF. Départs à 6 h. 45, 16 h. 30.  
ORAN-SIDI-BEL-ABBÈS. — Départs à 6 h. 15, 8 h. 45, 14 h. 30, 17 h.  
ORAN-SIDI-BEL-ABBÈS-PARMENTIER. — Départ à 17 heures.  
ORAN-HAMMAM-BOU-HADJAR. — Départs à 5 h. 45, 6 h. 30, 10 h. 30, 11 h. 15, 13 h. 30, 14 h. 30, 16 h., 17 h. 30, 18 h.  
ORAN-TAFARAQUI. — Départs à 5 h. 45, 13 h. 30, 17 h. 30.  
ORAN-FRENDIA, par St-Denis-du-Sig et Mascara. — Départ à 5 heures.  
ORAN-MASCARA-SAÏDA. — Départs à 6 h., 15 heures.  
ORAN-MASCARA. — Départs à 5 h., 15 h. 30, 16 h. 30.  
ORAN-PERRÉGAUX. — Départ à 17 h. 30.  
ORAN-SAINT-DENIS-DU-SIG. — Départs à 11 h. 30, 18 heures.

### COMPAGNIES DE NAVIGATION

- COMPAGNIE GÉNÉRALE TRANSATLANTIQUE : Bureau de ville et des passages : 9, Boulevard Galliéni. Téléphone : 231-69.  
Service régulier ORAN-MARSEILLE par vapeurs VILLE D'ALGER VILLE D'ORAN, G.-G. CHANZY.
- COMPAGNIE DE NAVIGATION MIXTE : Bureau de ville et des passages : 11, Boulevard Galliéni. Téléphone : 222-72.  
Service régulier ORAN-PORT-VENDRES par vapeur EL-MANSOUR.  
Voyages supplémentaires par vapeur G.-G. LÉPINE.  
Service régulier ORAN-MARSEILLE par vapeur DJEBEL-AMOUR.
- SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DES TRANSPORTS MARITIMES A VAPEUR :  
Bureau de ville et des passages : 6, Boulevard Charlemagne.  
Téléphone : 205-46.  
Service régulier ORAN-MARSEILLE par vapeur SIDI-BEL-ABBÈS.

### COMPAGNIE AÉRIENNE

- AIR-FRANCE : Bureau de ville et des passages : 8 bis, Rue Alsace-Lorraine. Tél. : 266-85 (4 lignes groupées).  
Escote et Frêt : LA SÉNIA. Tél. : 267-32, 216-57, 241-65.

## CHEMINS DE FER ALGÉRIENS

DIRECTION, ADMINISTRATION : Gare P.-L.-M. Tél. : 234-05 3 lig 1.  
Bureau auxiliaire : (Voyageurs, Billets, Bagages, Renseignements  
touristiques) : 6, rue de la Paix. Téléphone : 239-81.

### HORAIRES

ORAN-ALGER : Départs tous les jours à 11 h. 26 et 21 h. 34.  
ORAN-BEL-ABBES-TLEMCCEN : Départs tous les jours à 6 h. 22, 14 h. 57  
et 16 h. 54.  
ORAN-TLEMCCEN-DUJDA-CASABLANCA : Départs tous les jours à  
6 h. 22 et 14 h. 57.  
ORAN-SAIDA : Départ tous les jours à 16 h. 45.  
ORAN-COLOMB-BÉCHAR : Départ les lundi, mercredi et vendredi à  
13 h. 38.  
ORAN-MOSTAGANEM : Départs tous les jours à 10 h. 32 et 18 heures.  
ORAN-AIN-TEMOUCHENT : Départs tous les jours à 7 h. 05 et 17 h. 47.  
ORAN-RELIZANE-ORLEANSVILLE : Départ tous les jours à 6 h. 04.  
ORAN-RELIZANE : Départ tous les jours à 17 h. 35.

---

## ÉTABLISSEMENTS FINANCIERS

---

BANQUE DE L'ALGÉRIE, Boulevard Galliéni. Téléphone : 229-31.  
COMPAGNIE ALGÉRIENNE, Rue Alsace-Lorraine. Téléphone : 224-21.  
CRÉDIT FONCIER D'ALGÉRIE ET DE TUNISIE, Bd Galliéni. Tél. : 224-51.  
CRÉDIT LYONNAIS, Boulevard Georges-Clemenceau. Tél. : 229-21.  
BANQUE NATIONALE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE, Boule-  
vard Galliéni. Téléphone : 227-46.  
SOCIÉTÉ MARSEILLAISE DE CRÉDIT, Rue Alsace-Lorraine. Tél. : 254-68.  
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE, Rue des Lois. Téléphone : 229-41.  
BANQUE INDUSTRIELLE DE L'AFRIQUE DU NORD, Boulevard Galliéni.  
Téléphone : 250-00.  
BARCLAY'S BANK FRANCE Ltd, Place Villebois-Mareuil. Tél. : 249-21.  
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE CRÉDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL, Rue  
Alsace-Lorraine. Téléphone : 219-84.  
BANQUE FRANCO-ALGÉRIENNE, 3, Rue Ampère. Téléphone : 229-90.  
BANQUE POPULAIRE D'ORAN, 5, Rue Ampère. Téléphone : 202-11.  
CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE, Maison du Colon, Place  
Kerguentah. Téléphone : 241-04.

## DISTANCES KILOMÉTRIQUES D'ORAN A :

Arcole .....	8	kms.	Mascara .....	101	kms.
Aïn-el-Turck .....	16	—	Misserguin .....	15	—
Arzew .....	42	—	Mers-el-Kébir .....	8	—
Aboukir .....	88	—	Mercier-Lacombe .....	121	—
Aïn-Témouchent .....	70	—	Meknès .....	631	—
Aïn-Kial .....	86	—	Nédroma .....	222	—
Alger .....	447	—	Nemours .....	239	—
Affreville .....	287	—	Orléansville .....	221	—
Aflou .....	429	—	Oujda .....	218	—
Brédéa .....	25	—	Perrégaux .....	79	—
Bou-Tlélis .....	30	—	Port-Say .....	250	—
Bou-Sfer .....	22	—	Pont-de-l'Isser .....	106	—
Bosquet .....	112	—	Rabat .....	766	—
Berquent .....	299	—	Relizane .....	133	—
Cherchell .....	351	—	Rio-Salado .....	59	—
Casablanca .....	858	—	Saint-Cloud .....	23	—
Colomb-Béchar .....	687	—	Sainte-Léonie .....	31	—
Dublineau .....	80	—	Ste-Barbe-du-Tlélat .....	28	—
Er-Rahel .....	51	—	Saint-Denis-du-Sig .....	52	—
El-Ançor .....	27	—	Saïda .....	173	—
Fez .....	550	—	Sidi-Bel-Abbès .....	83	—
Figuig .....	561	—	Saint-Leu .....	40	—
Gouraya .....	323	—	Tekbalet .....	99	—
Géryville .....	372	—	Ténès .....	242	—
Inkermann .....	176	—	Tlemcen, p. B.-Abbès .....	174	—
Kreider .....	254	—	Tlemcen, p. Témouc. .....	140	—
Lamoricière .....	141	—	Tagremaret .....	165	—
La Sénia .....	6	—	Tiaret .....	256	—
La Stidia .....	65	—	Valmy .....	12	—
Laurel .....	42	—	Zéralda .....	416	—
Mostaganem .....	80	—			

## TRAMWAYS - TROLLEYBUS - AUTOBUS

N <sup>o</sup> des Lignes	Départs	Terminus
<b>Tramways</b>		
N <sup>o</sup> 3 .....	Place Karguentah.	Cimetière
N <sup>o</sup> 5 .....	Place Karguentah.	Saint-Eugène
N <sup>o</sup> 6 .....	Place Cathédrale	Gambetta
N <sup>o</sup> 7 .....	Place Karguentah.	Delmonte
N <sup>o</sup> 8 .....	Place Karguentah.	Boulangier
<b>Trolleybus</b>		
N <sup>o</sup> 0 .....	Bd Maréchal Joffre	Sainte-Thérèse
N <sup>o</sup> 1 .....	Bd Maréchal Joffre	Quai Lamoune
N <sup>o</sup> 2 .....	Bd Sébastopol	Eckmühl
Ligne Choupot .....	Bd Sébastopol	Choupot
Ligne Cité Petit .....	Bd Sébastopol	Cité Petit
<b>Autobus</b>		
Ligne des Planteurs .....	Place Maréchal Foch	Planteurs